

**PROGRAMME RÉNORÉGION (PRR)
FORMULAIRE DE PRÉINSCRIPTION**

**Espace réservé à la
MRC de La Haute-Yamaska**

Date de réception
du formulaire : _____

Numéro d'identification : _____

Pour être admissible, vous devez, entre autres, :

- Être propriétaire-occupant ;
- Être de citoyenneté canadienne ou avoir le statut de résident permanent ;
- Être propriétaire d'un bâtiment dont la valeur de la portion résidentielle, en excluant le terrain est inférieure ou égale à 150 000 \$;
- Avoir un revenu du ménage inférieur ou égal au revenu maximal admissible au programme.

Propriétaire(s)-occupant(s)

Municipalité : _____
Nom du propriétaire 1 : _____ Âge : _____
Nom du propriétaire 2 ou conjoint : _____ Âge : _____
Adresse : _____
N° civique, rue _____ Ville _____ Code postal _____
Est-ce votre logement à titre de résidence permanente ? ☐ oui ☐ non
Téléphone : _____ (domicile) _____ (autre préciser)
Occupation : _____

Revenu* du ménage 2024

Moins de 24 000 \$		34 001 \$ à 36 000 \$	
24 001 \$ à 26 000 \$		36 001 \$ à 38 000 \$	
26 001 \$ à 28 000 \$		38 001 \$ à 40 000 \$	
28 001 \$ à 30 000 \$		40 001 \$ à 42 000 \$	
30 001 \$ à 32 000 \$		42 000 \$ à 44 000 \$	
32 001 \$ à 34 000 \$		44 001 \$ et plus	

Montant : _____

Nombre de personnes vivant dans ce logement : _____

**Le revenu du ménage comprend : Les revenus du propriétaire-occupant, ceux du conjoint et 25 % des revenus des autres membres du ménage de 18 ans et plus ne fréquentant pas un établissement scolaire à temps plein.*

Type de bâtiment

Maison unifamiliale ☐ Duplex ☐
Maison mobile ☐ Autre ☐
Immeuble composé d'une partie résidentielle et d'une autre partie non résidentielle ☐
Le bâtiment est-il desservi par un système d'aqueduc ? ☐ oui ☐ non
Le bâtiment est-il desservi par un système d'égout ? ☐ oui ☐ non

Valeur uniformisée de votre bâtiment* _____ \$
Année de construction _____

**valeur du bâtiment uniquement,
excluant la valeur du terrain qui
apparaît sur le compte de taxes **2024***

Avez-vous déjà bénéficié du programme ? (cocher)

RénoRégion ☐

Réparations d'urgence ☐

RénoVillage ☐

Défectuosité* du bâtiment

Cochez la ou les défectuosités touchant votre bâtiment

	bon	passable	mauvais	Détails :
Fondation	☐	☐	☐	_____
Toiture	☐	☐	☐	_____
Structure : _____	☐	☐	☐	_____
Portes et fenêtres	☐	☐	☐	_____
Plomberie	☐	☐	☐	_____
Chauffage	☐	☐	☐	_____
Électricité	☐	☐	☐	_____
Autres : _____	☐	☐	☐	_____

**Les travaux admissibles au PRR sont ceux qui visent à corriger des défectuosités majeures du bâtiment.*

Note importante :

Ce formulaire doit être retourné à la MRC de La Haute-Yamaska, au 142, rue Dufferin, bureau 100 à Granby afin qu'un inspecteur vous contacte dans le but de déterminer votre admissibilité au programme et s'il y a lieu de remplir une demande d'aide au *Programme RénoRégion*.

Signature du propriétaire : _____ Date : _____